

Linky et les

pannes

Linky et les

incendies

18 décembre 2015

par Annie Lobé  
Journaliste scientifique  
indépendante

[www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)

Linky

est le petit nom joli  
d'un nouveau compteur  
électrique dit « intelligent »  
qui a déjà causé beaucoup  
d'ennuis

Linky  
injecte des  
radiofréquences CPL  
dans tous les circuits et  
appareils électriques

CPL :  
Courant Porteur en Ligne  
63 à 74 kiloHertz (kHz)

Le gouvernement Hollande  
et le Pdg d'EDF  
Jean-Bernard Lévy  
veulent imposer  
le remplacement de  
35 millions de compteurs  
par des Linky en 7 à 8 ans

ERDF,  
filiale à 100 % d'EDF,  
est chargée du  
déploiement du Linky

ERDF a le monopole  
de la distribution d'électricité  
en France

Oui,  
votre compteur  
est dans le viseur  
même s'il fonctionne  
parfaitement bien...

- Où que vous soyez en France...
  - Que vous soyez un particulier ou un professionnel...
- (tarif Bleu < 36 kVA)

Et même  
si vous avez choisi  
un autre fournisseur  
d'électricité  
qu'EDF !

...Engie (ex GDF Suez)  
Enercoop, Direct Energie...

Ou si vous résidez dans  
une zone où la fourniture  
et la distribution de  
l'électricité sont gérées  
par une Régie autonome

Et pourtant...

Des compteurs  
Linky  
ont pris feu

# Pendant l'expérimentation Linky en 2010-2011 en Indre- et-Loire<sup>1</sup> (37) et dans la région Rhône-Alpes<sup>2</sup>...

<sup>1</sup> 150 communes autour d'Amboise,  
Château-Renault, Chinon et Langeais

<sup>2</sup> Quatre arrondissements lyonnais :  
Vaise, la Duchère, le Point-du-jour,  
la Croix-Rousse et les Brotteaux,  
et 11 communes du Grand Lyon

Officiellement,  
au 1<sup>er</sup> décembre 2010,  
7 compteurs Linky  
ont pris feu

« Nous avons eu quelques incidents d'incendies de compteurs dont la presse s'est faite l'écho, 7 sur 200.000 compteurs posés.

- Michèle Bellon, présidente du directoire d'ERDF, le 1er décembre 2010 lors d'une table ronde
- Rapport sénatorial n° 185 du 15 décembre 2010 de M. Ladislav Poniatowski, p. 28.

« Je souligne que ces incendies ne sont pas dus à un défaut du compteur Linky lui-même, mais à une erreur dans son installation. »

- Michèle Bellon, présidente du directoire d'ERDF, le 1er décembre 2010 lors d'une table ronde
- Rapport sénatorial n° 185 du 15 décembre 2010 de M. Ladislav Poniatowski, p. 28.

En réalité,  
le chiffre de 200.000  
compteurs Linky  
installés n'a été atteint  
que début janvier 2011

- Le 13 janvier 2011
- <http://www.ecoco2.com/blog/2681-erdf-pret-a-lancer-la-generalisation-du-compteur-linky>

Et l'expérimentation  
a duré jusqu'au  
31 mars 2011.

Combien de compteurs  
ont pris feu après  
le 1<sup>er</sup> décembre 2010 ?

Mystère :  
Aucun chiffre  
officiel !

Et voici des  
témoignages

« Je suis pour les énergies nouvelles et n'ai vraiment pas l'habitude de me plaindre de tout et de rien, mais juste une petite chose...

- Le 28 novembre 2010 à 13:38,  
par [jean #](#)
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Le compteur Linky de mes parents s'est littéralement enflammé au bout de 2 mois d'installation, ils ont eu de la chance d'être à côté quand c'est arrivé, car la maison aurait pu brûler et eux avec !!!!

- Le 28 novembre 2010 à 13:38, par [jean #](#)
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Le mec d'EDF leur a  
expliqué que 5% des Linky  
prennent feu, vous vous  
rendez compte ?

5 Linky sur 100 provoquent  
des incendies, c'est juste  
énorme !!!

- Le 28 novembre 2010 à 13:38,  
par [jean #](#)
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Les usagers  
sont tranquillement  
pris pour des cobayes,  
ça sent le scandale  
quand même non ? !!!! »

- Le 28 novembre 2010 à 13:38,  
par [jean #](#)
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« J'habite en Indre-et-Loire et nous sommes département pilote. Il n'y a que des problèmes avec ce nouveau compteur, il prend feu.

- Le 9 octobre 2010 à 17:04,  
par lagarantie <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« 2 personnes sur Amboise  
ont eu la surprise de voir  
ce nouveau boîtier en feu et  
si elles n'avaient pas été là  
leurs maisons auraient brûlé  
et elles ne sont pas  
les seules. »

- Le 9 octobre 2010 à 17:04,  
par [lagarantie](#) <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Simple témoignage :  
des amis locataires dans  
un immeuble du Vieux-Lyon  
ont dû se résigner à accepter  
la pose de ce compteur.

- Le 19 novembre 2010 à 16:00 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Quelques semaines après,  
leur voisine a été victime  
d'un incendie apparemment  
provoqué par un court-circuit  
dans son appartement. »

- Le 19 novembre 2010 à 16:00 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

Dans d'autres pays,  
au moins 1.000  
« smart meters »  
(compteurs intelligents)  
ont explosé ou provoqué  
des incendies

Et il y a eu  
des décès !

« L'incendie provoqué par un compteur 'intelligent' tue un homme de 74 ans à Dallas, Texas »

- Le 23 février 2015,  
par Monica Hernandez
- ABC/WFAA

« Ses voisins ont tenté de le sauver mais les flammes sortant de sa chambre étaient trop intenses, personne n'a pu entrer.

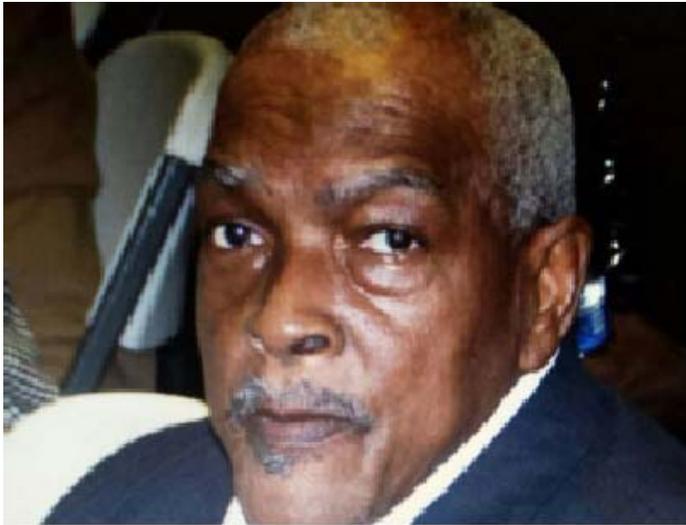
- Le 23 février 2015,  
par Monica Hernandez
- ABC/WFAA

« Les pompiers ont  
retrouvé James Humphrey  
mort sur le sol de  
sa chambre.

- Le 23 février 2015,  
par Monica Hernandez
- ABC/WFAA

« Le nouveau compteur  
'intelligent' avait été  
installé trois semaines  
plus tôt dans son  
logement.

- Le 23 février 2015,  
par Monica Hernandez
- ABC/WFAA



James  
Humphrey

« C'est probablement son arthrite qui l'a empêché de fuir. »



# Ville de Stamford Connecticut USA, 2012

« Une femme a perdu cinq membres de sa famille.

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart, Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« Le feu avait été initié par le compteur 'intelligent'. 24 h après, sa maison a été rasée au bulldozer pour effacer toutes les preuves. »

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart, Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>



« Larry  
Nikkel est  
mort dans  
l'incendie

qui s'est déclenché 48 h  
après la pose du nouveau  
compteur 'intelligent'.

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart,  
Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« Son frère Walter  
lui a rendu visite  
quelques heures après  
l'installation du nouveau  
compteur Landis+Gyr.

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart,  
Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« Il y a eu de sérieux problèmes électriques ce jour-là : l'ordinateur portable ne voulait pas s'allumer, la box télé ne fonctionnait pas.

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart, Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« Ils ont tous les deux  
entendu un claquement  
aigü dans le mur.

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart,  
Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« Le soir, son frère  
l'a appelé au téléphone  
pour lui dire que  
sa maison 'grondait'.

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart,  
Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« Selon des ingénieurs  
électriciens,  
les claquements et  
grondements associés  
à des pannes sont...

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart,  
Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« ...les indices d'un arc électrique potentiellement causé par la pose défectueuse d'un compteur 'intelligent'.

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart, Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« Un arc électrique  
peut provoquer un  
incendie ou une  
explosion.

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart,  
Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« Larry Nikkel est mort en combattant l'incendie, des suites de l'inhalation des fumées et de ses brûlures.

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart, Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« Son compteur avait été  
installé par un  
non électricien ayant  
reçu seulement  
20 heures de formation,  
en violation des...

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart,  
Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

« ...règlements de la FCC  
américaine, qui stipulent  
que les compteurs  
doivent être installés  
par des électriciens. »

- Le 21 juin 2013 par Joshua Hart,  
Directeur de StopSmartMeters.Org
- <http://stopsmartmeters.org/2013/06/21/when-smart-meters-kill-the-story-of-larry-nikkel-details-emerge-of-vacaville-ca-smart-meter-fire-death/>

En France aussi, la pose  
des Linky est faite  
par des non électriciens  
recrutés et formés par  
des sous-traitants  
d'ERDF.

Si demain en France,  
35 millions de Linky  
sont installés en 7 à 8 ans,  
soit 20.400 posés  
chaque jour,

combien  
de décès  
consécutifs aux  
incendies ?

Nous ne voulons pas  
connaître la réponse  
à cette question,  
ce que nous  
voulons, c'est  
que personne  
ne meure...

...à cause d'un  
compteur Linky  
mal installé.

C'est la première  
bonne raison  
de refuser le compteur  
Linky chez vous ou dans  
votre entreprise.

La deuxième  
bonne raison,  
ce sont les pannes  
provoquées par le  
compteur Linky

Le 12 novembre 2015

Questions d'Annie Lobé  
à deux techniciens  
travaillant dans un  
transformateur EDF  
et leurs réponses :

«

- Vous faites les travaux du Linky ?
- Non, le Linky est abandonné.
- De quand date votre information?
- D'il y a quatre mois...

«

- Pourquoi le Linky  
serait abandonné ?

- Il n'est pas fiable. »

L'abandon du  
Linky a donc été  
envisagé en  
juillet 2015 !

Et si ces techniciens  
qui ont dit être des  
sous-traitants d'EDF  
savent que le Linky  
n'est « pas fiable »

C'est parce que  
de nombreux  
professionnels  
d'EDF / ERDF  
le savent,  
eux aussi

Voici le témoignage,  
rédigé en novembre  
2015, d'une personne  
chez qui le compteur  
Linky a été installé  
en 2013 sans  
autorisation préalable

(mail envoyé à Annie Lobé)

« 1°) Il s'agit bien d'un Linky car le modèle est identique à celui "jaune vert" qui circule sur internet et son nom "Linky" figure en toutes lettres sur sa façade.

« 2°) Depuis la pose de ce compteur, nous avons enregistré plusieurs coupures d'électricité :

« - avec un fusible qui saute  
(il commande le  
réfrigérateur, la télévision,  
la cafetière et la lumière  
de ces 2 pièces)  
et parfois même  
le disjoncteur ;

« nous n'avions jamais eu ce problème auparavant (achat de notre maison en 2001 et tableau électrique entièrement refait aux normes) ;

« nous avons dû faire  
venir un électricien qui  
a rajouté un module.  
Depuis, nous avons  
moins de coupures  
de ce type, mais  
il y en a encore.

« - panne générale :  
plus d'électricité du tout  
dans la maison  
mais disjoncteur ok.  
Cela fait la cinquième  
fois en deux ans.

« Nous avons à chaque fois contacté EDF qui nous a fait sortir sur le trottoir pour vérifier le compteur et qui nous a annoncé que nous devrions souscrire...

« ...un abonnement plus  
élevé en puissance car  
c'était la raison pour  
laquelle nous avons  
ces coupures générales  
à répétition,

« or nous n'avons aucun  
appareil supplémentaire  
depuis notre  
emménagement...

« J'ai fait en juin 2013  
un burn-out (pour lequel  
j'ai immédiatement  
été prise en charge par  
mon médecin et  
un psychiatre)

« suivi d'une dépression  
sévère pendant 2 ans  
malgré un lourd  
traitement  
médicamenteux.

« Je viens d'être  
licenciée il y a 4 mois  
pour inaptitude.

« Au cours de ces 2 dernières années, j'ai eu et ai encore des démangeaisons incessantes dans le dos et sur les épaules, des insomnies récurrentes, une fatigue chronique et de violents maux de tête.

« Mes enfants présentent, à des degrés divers, des problèmes d'insomnie, de fatigue, de démangeaisons, de maux de tête, de nausées et d'anémie.

« Mon époux, quant à lui,  
a vu son diabète se  
dérégler et sa fatigue  
augmenter  
considérablement. »

Que nous  
apprend ce  
témoignage ?

1. Qu'EDF est  
parfaitement  
informée des  
problèmes que  
causent le Linky

2. Que les filtres  
(modules) sont  
inefficaces pour  
résoudre les  
problèmes du  
Linky

3. Que le Linky  
a déjà contraint  
des clients à  
augmenter le  
prix de leur  
abonnement

4. Que le Linky  
n'abîme pas  
seulement le  
matériel électrique  
mais aussi les  
personnes

5. Que les  
médicaments ne  
remédient pas  
aux troubles de  
la santé causés  
par le Linky

Les pannes du  
Linky sont  
parfaitement  
connues par  
EDF/ERDF  
depuis 2010

La preuve,  
ce sont ces  
témoignages  
datant de la phase  
de test en 2010 :

« J'ai le nouveau Linky depuis quelques semaines et je vous confirme que sur une installation triphasée cet appareil ne fonctionne pas du tout.

- Le 15 octobre 2010 à 18:39, par ALAIN du 37 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Même l'équilibrage  
des phases n'y fait rien,  
le disjoncteur saute  
dix fois par jour.

- Le 15 octobre 2010 à 18:39,  
par ALAIN du 37 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« ERDF et EDF se renvoient la balle gentiment avec un service clients déplorable. Je vais devoir repasser en monophasé et l'intervention d'EDF est à ma charge, comme celle de mon électricien.

- Le 15 octobre 2010 à 18:39, par ALAIN du 37 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« En outre ce compteur ne sert à rien à l'utilisateur et ne produit aucune économie. Le seul intérêt reste pour ERDF qui se moque bien de ses clients en les invitant à contacter EDF.

- Le 15 octobre 2010 à 18:39, par ALAIN du 37 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Même l'installateur (société privée mandatée par ERDF) a reconnu que le Linky ne marchait pas et posait de très gros problèmes.

- Le 15 octobre 2010 à 18:39, par ALAIN du 37 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Le service Clients d'EDF reconnaît également être submergé de réclamations clients.

- Le 15 octobre 2010 à 18:39, par ALAIN du 37 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« En synthèse : on vous détraque votre installation et ensuite on vous envoie la facture pour effectuer les réparations.

- Le 15 octobre 2010 à 18:39,  
par ALAIN du 37 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Cette situation  
est tout à fait  
scandaleuse.

- Le 15 octobre 2010 à 18:39,  
par ALAIN du 37 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Un malheureux usager du 37 qui est en panne intermittente depuis 3 semaines et qui se serait bien passé du Linky. »

- Le 15 octobre 2010 à 18:39, par ALAIN du 37 <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

2<sup>ème</sup> témoignage  
de 2010 :

« Même si vous n'êtes pas concerné par la phase de test de Linky, il faut s'y intéresser dès aujourd'hui.

- Le 24 septembre 2010 à 01:00, par mister 100 000 volts <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Car dans quelques mois,  
le test prendra fin et  
l'installateur de compteurs  
va sonner chez vous...  
Comment réagirez-vous ?

- Le 24 septembre 2010 à 01:00,  
par mister 100 000 volts <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« La phase de test montre  
que les factures sont truffées  
d'erreurs.

- Le 24 septembre 2010 à 01:00,  
par mister 100 000 volts <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Parmi les problèmes rencontrés : le compteur Linky occasionne de nombreuses coupures de courant.

- Le 24 septembre 2010 à 01:00, par mister 100 000 volts <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Car les anciens compteurs pouvaient supporter de petites surcharges (quand on branchait plusieurs appareils énergivores en même temps sur une courte durée).

- Le 24 septembre 2010 à 01:00, par mister 100 000 volts <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Avec Linky, impossible.  
A la moindre surcharge,  
ça disjoncte ! Et ça peut  
griller des transfo, des  
ampoules à LED, etc.

- Le 24 septembre 2010 à 01:00,  
par mister 100 000 volts <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Si vous appelez EDF pour vous plaindre, on vous répondra qu'il faut augmenter votre puissance d'abonnement, en passant par exemple de 6 kVA à 9 kVA pour éviter ce désagrément.

- Le 24 septembre 2010 à 01:00, par mister 100 000 volts <#>
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

« Il va de soi que vous  
payerez alors plus cher. »

- Le 24 septembre 2010 à 01:00,  
par mister 100 000 volts #
- [rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de](http://rebellyon.info/Pourquoi-refuser-l-installation-de)

Au plus haut  
niveau d'ERDF,  
en 2010, on était  
satisfait de la  
situation

« Il s'agit d'anomalies de réglage, mais en aucun cas un problème de sensibilité du compteur. Dans la majorité des cas, nous devons alors recalibrer le compteur...

- Michèle Bellon, présidente du directoire d'ERDF, le 1er décembre 2010 lors d'une table ronde
- Rapport sénatorial n° 185 du 15 décembre 2010 de M. Ladislav Poniatowski, p. 28.

« ...et renégocier un contrat  
à la puissance adéquate.  
Nous sommes satisfaits  
et rassurés.  
L'expérimentation  
se passe bien. »

- Michèle Bellon, présidente du directoire d'ERDF, le 1er décembre 2010 lors d'une table ronde
- Rapport sénatorial n° 185 du 15 décembre 2010 de M. Ladislav Poniatowski, p. 28.

En réalité les problèmes  
techniques induits par  
le **Linky** ne seront  
jamais résolus

Voici comment  
le pot aux roses  
a été découvert

Ce qui permet  
aujourd'hui d'alerter  
le public

En octobre 2014, dans  
un pressing de la région  
parisienne, la table à  
repasser professionnelle  
est tombée en panne  
le jour-même de  
l'installation du nouveau  
compteur Landis+Gyr

600 €  
de réparation  
pour la  
commerçante !

Trois semaines plus  
tard, c'est son fer à  
repasser professionnel  
qui tombait en panne.

La commerçante,  
prenant sa retraite  
deux mois plus tard,  
n'a pas remplacé son fer  
professionnel. Elle est  
allée chez Darty acheter  
un nouveau fer.

D'autres sont tout  
le temps chez Darty  
pour faire réparer  
leur ordinateur et leur  
télévision qui sont  
toujours en panne, sans  
que le SAV de Darty ne  
comprenne pourquoi :

ils habitent une HLM à  
Bagneux (92) et ont sur  
leur pallier trois  
compteurs Linky  
et trois concentrateurs  
(éléments de  
l'architecture Linky).

Actuellement,  
à Bondy et Montreuil (93),  
dans des maisons  
non équipées de Linky...

Depuis que les maisons  
voisines sont équipées  
de Linky...

Ordinateurs  
et télévisions  
s'éteignent  
tout seuls !

A Paris dans le 11<sup>ème</sup>,  
où la pose du Linky  
a officiellement  
commencé...

Un lave linge  
a récemment rendu  
l'âme, le réparateur  
a diagnostiqué  
« un problème  
dans les circuits »

Et le détecteur  
d'incendies se  
déclenche inopinément

alors que l'appartement  
n'est pas lui-même  
équipé de Linky !

Pourquoi même des  
logements non équipés  
de Linky ont-ils des  
problèmes électriques  
dès lors que le Linky  
est installé dans  
le voisinage ?

Parce que les appareils  
électriques sont conçus  
pour fonctionner avec la  
fréquence de 50 Hertz  
(basse fréquence)

Alors que le **Linky**  
injecte, dans les circuits  
et dans les appareils,  
des radiofréquences  
(63 à 74 kiloHertz)

C'est un peu comme si  
vous mettiez du diesel  
dans une voiture à  
moteur essence

Ou comme si vous transfusiez du sang du groupe AB à une personne du groupe O

C'est incompatible.  
Cela ne fonctionne pas et  
ne fonctionnera jamais.

Aujourd'hui, la meilleure  
preuve qu'EDF / ERDF sait  
que le compteur Linky  
provoque pannes et  
incendies...

est que, dans les conditions  
générales de vente  
applicables  
au 15 juillet 2015  
pour les particuliers et  
au 1<sup>er</sup> novembre 2015  
pour les professionnels,

EDF / ERDF

s'exonère de toute  
responsabilité  
en cas de panne  
et d'incendie

La victime n'aura que  
20 jours pour faire  
parvenir sa réclamation  
à EDF / ERDF contenant  
les éléments de  
l'expertise de  
l'assurance :

« Lorsqu'elle est accompagnée d'une demande d'indemnisation, la réclamation doit être adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai de 20 jours calendaires à compter de la survenance du dommage ou de la date...

Conditions générales de vente EDF,  
15 juillet 2015 Tarif Bleu « résidentiel », article 12-1

...à laquelle il en a eu connaissance, et doit mentionner la date, le lieu et si possible l'heure de(s) incident(s) supposé(s) être à l'origine du dommage, ainsi que la nature et si possible le montant estimé des dommages directs et certains. »

Conditions générales de vente EDF,  
15 juillet 2015 Tarif Bleu « résidentiel », article 12-1

Par ailleurs,  
les assurances  
ont d'ores et  
déjà exclu des  
garanties

« Les dommages  
de toute nature  
causés par les  
champs et ondes  
électro-  
magnétiques »



**AVENANT MODIFIANT LES CONDITIONS DE VOTRE CONTRAT  
D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE CIVILE**

N°

Page 2 sur 2

D'un commun accord entre les parties, il est convenu qu'à **effet du 1er janvier 2007** :

1. Le montant de la garantie «faute inexcusable» est limitée à 1.000.000e pour l'année d'assurance (somme comprise dans celle prévue au titre des dommages corporels) sous déduction d'une franchise de 380e par victime.
2. Outre les exclusions figurant aux Conditions Générales et Particulières, sont désormais exclus :
  - **les dommages de toute nature, causés par l'amiante.**
  - **les dommages de toute nature, causés par le plomb.**
  - **les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques**

**les dommages résultants de l'utilisation ou de la dissémination d'organismes génétiquement modifiés visés par la loi n° 92-654 du 13 juillet 1992 et les textes qui pourraient lui être substitués ainsi que ceux pris pour son application.**

**Il n'est pas autrement dérogé aux clauses et conditions du contrat.**

### **AUTRES DISPOSITIONS**

Les garanties données par AXA sont portées en co-assurance par AXA France IARD et par AXA Courtage Assurance Mutuelle.

Le souscripteur reconnaît avoir pris connaissance de l'article L. 113 du code des assurances et de la clause « INFORMATIQUE ET LIBERTES » figurant au verso du présent document.

**SONT NULS TOUS RENVOIS, ADJONCTIONS OU MODIFICATIONS NON APPROUVES PAR LE SIEGE DE L'ASSUREUR**

Fait à Paris en triple exemplaire, le 01 Septembre 2006

LE SOUSCRIPTEUR

(Cachet Commercial si entreprise)

POUR LA SOCIETE

Les particuliers et les entreprises victimes de pannes et d'incendies provoqués par le Linky devront donc payer les réparations ou le remplacement des matériels endommagés

Conclusion

Pour les usagers,  
le Linky  
n'apporte rien  
sauf des soucis  
supplémentaires

Qui peuvent aller  
de l'anecdotique  
au dramatique

Quelle est la solution ?

La loi ne prévoit  
aucune sanction  
en cas de refus  
du Linky

Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la  
transition énergétique pour la croissance verte,  
article 28

Donc on peut  
refuser le Linky

(contrairement à ce que  
la presse a martelé  
début décembre 2015,  
citant l'UFC-Que Choisir  
et la CLCV qui jouent  
actuellement les  
porte-paroles d'ERDF)

Compte tenu  
des pannes  
déjà constatées  
y compris chez  
les voisins non  
équipés de Linky

Mieux vaut  
prévenir  
dès aujourd'hui  
toute sa rue et  
son quartier

Pour que le refus  
soit collectif

Les maires ont un  
intérêt évident à  
refuser le Linky  
sur l'ensemble du  
territoire de leur  
commune

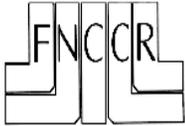
Sinon, face aux  
pannes, ils seront en  
première ligne,  
EDF n'ayant quasiment  
plus aucune agence  
nulle part

Leurs  
concitoyens  
n'auront d'autre  
choix que de se  
tourner vers eux

Et ils devront intervenir  
sur tous les problèmes,  
des pannes aux  
facturations  
excessives ou  
fantaisistes

Les collectivités  
locales sont  
propriétaires  
des réseaux  
électriques

(article L. 322-4 du code de l'Energie)



## COMMUNIQUE

10 novembre 2011

### **Propriété et coûts des compteurs Linky : Des propos aux lourdes conséquences**

Ce 8 novembre, dans un entretien avec les lecteurs du *Parisien*, Henri Proglio, PDG d'EDF, a remis en cause, d'une manière surprenante, la nature des relations entre concédant et concessionnaires. La FNCCR dénonce des propos aux lourdes conséquences.

Dans un [entretien avec les lecteurs du Parisien](#), Henri Proglio, PDG d'EDF, est revenu sur les modalités de déploiement du compteur évolué Linky.

#### ***Le coût du compteur Linky revu à la hausse***

Le PDG d'EDF a évalué le coût unitaire du compteur "*entre 200 et 300 euros par foyer*", largement au-delà de l'estimation qui avait été faite lors de l'annonce de la généralisation du dispositif (120 euros), supérieur aussi à la [fourchette de 120 à 240 euros](#), donnée par ERDF le 8 juin 2010. Une telle fourchette se traduirait par un coût global de 7 à 10,5 milliards d'euros, largement au-dessus des estimations rendues publiques par Eric Besson, ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique le [28 septembre 2011](#) (4,3 milliards d'euros).

### ***Linky : la gratuité n'existe pas***

Henri Proglio indique qu'il souhaiterait « *en faire cadeau à (ses) clients* ». Dans l'électricité comme ailleurs, la gratuité n'existe pas. La FNCCR rappelle que le compteur est payé par le consommateur, près de la moitié de sa facture étant consacrée au tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (Turpe). **S'il génère des économies, le compteur Linky pourra être neutre pour le consommateur mais il ne sera pas gratuit.**

### ***Le compteur appartient aux collectivités locales***

Henri Proglio affirme que la réglementation doit être « *revue afin de garantir pour (son) entreprise un retour sur investissement (...). Pour cela, il me semble normal de considérer que le nouveau compteur Linky m'appartient* ».

ERDF est concessionnaire, exploitant d'un réseau appartenant aux collectivités locales, qui le lui « prêtent » dans le cadre de contrats de concession. Les collectivités locales sont propriétaires des ouvrages des réseaux de distribution, des compteurs et des systèmes de comptage (article L 322-4 du Code de l'énergie). Le 28 septembre, Eric Besson a d'ailleurs signifié que la généralisation n'imposait pas de « *changer la loi à ce stade* ».

Enfin, outre qu'ERDF n'a pas à s'approprier les compteurs, le TURPE lui garantit un retour sur investissement avec une rémunération annuelle de 7,25%.

***L'indépendance d'ERDF est-elle garantie ?***

*« Je veux bien investir des milliards d'euros à la condition d'avoir devant moi la durée nécessaire pour amortir ces investissements et récupérer ma mise »* : en parlant du compteur Linky comme si son déploiement était géré par EDF, Henri Proglio met gravement en cause l'indépendance du gestionnaire de réseau, ERDF, sa filiale à 100%. La FNCCR rappelle que les activités de fourniture et d'acheminement sont désormais indépendantes et font l'objet de contrats de concession distincts.

-----

## Extrait de l'entretien d'Henri Proglio (Le Parisien - 8 novembre 2011)

---

Henri Proglio: *"Linky est un compteur intelligent et interactif. En traitant à distance un certain nombre de sujets, il autorise une lecture en temps réel et à distance des données et évite par exemple les écarts entre les estimations et votre consommation réelle, source d'encore trop d'erreurs. Après avoir été expérimenté sur 300.000 foyers, Linky se trouve désormais en situation de pouvoir être généralisé à toute la France, soit 35 millions de foyers, ce qui représente un investissement de 4,5 à 5 milliards d'euros! Doit-il pour autant être facturé à nos clients? Je ne pense pas. EDF peut largement se financer grâce aux économies et aux gains de productivité que permettra ce compteur. Mais à la condition que la réglementation soit revue afin de garantir pour mon entreprise un retour sur investissement. Sauf qu'actuellement, je suis dans l'obligation de le facturer au consommateur, à hauteur de 200 à 300 euros par foyer. Alors qu'on pourrait l'éviter par une évolution réglementaire nécessaire, et en faire cadeau à nos clients. Il faut savoir qu'aujourd'hui, les compteurs appartiennent au réseau qui appartient lui aux collectivités territoriales. Nous ne sommes que gestionnaire. Or je veux bien investir des milliards d'euros à la condition d'avoir devant moi la durée nécessaire pour amortir ces investissements et récupérer ma mise. Pour cela, il me semble normal de considérer que le nouveau compteur Linky m'appartient et que si une collectivité met fin au contrat de délégation de service, elle me rembourse les sommes non amorties."*

---

-----  
**Contact : Jean-Marc Proust (01 40 62 16 38 / 06 22 93 17 29)**

*Créée en 1934, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association regroupant près de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement, de communications électroniques, de valorisation des déchets, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).*

**Les collectivités locales sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité basse et moyenne tension.**

[www.fnccr.fr](http://www.fnccr.fr) / [www.claienergy.fr](http://www.claienergy.fr) / [www.energie2007.fr](http://www.energie2007.fr) / [www.servicedeau.fr](http://www.servicedeau.fr) / [www.telecom2012.fr](http://www.telecom2012.fr)

---

Votre maire a donc  
toute latitude pour  
faire voter en  
Conseil municipal  
le refus du Linky et du  
Gazpar (le nouveau  
compteur de gaz)

Dans l'intérêt  
de tous,

faites passer  
cette information  
et agissez

Prévenez  
vos voisins et  
votre maire

(vous pouvez leur envoyer  
par mail ce diaporama)

Des modèles de lettres,  
de flyers, d'affiches  
sont en ligne :

[www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)

Voir la rubrique :

Comment refuser le Linky chez vous

Voir aussi les liens vers les sites  
d'associations actives  
contre le Linky

Si vous souhaitez  
envoyer un témoignage  
de panne ou d'incendie  
survenus en lien  
avec le compteur Linky,  
merci d'écrire à :  
[info@santepublique-editions.fr](mailto:info@santepublique-editions.fr)

Merci pour votre  
attention et pour  
vos actions.

Bien sincèrement à vous,

Annie Lobé

Journaliste scientifique indépendante